

# Normes bibliographiques et de citation de l'A.P.A. (American Psychological Association)

## 1. Citations à l'intérieur du texte

Trois formulations sont actuellement reconnues :

« *Le lapin domestique est élevé principalement pour sa chair (Dupont, 1983).* »

« *Comme Dupont (1983) le fait remarquer, le lapin domestique est élevé pour ...* »

« *En 1983, Dupont faisait remarquer que le lapin domestique était élevé pour...* »

- ❶ Lorsqu'il y a **2 auteurs**, citer les 2 noms à chaque fois.

Exemples :

« *Dupont et Ronsin (2002) estiment que le lapin domestique ...* »

« *D'autres auteurs (Dupont & Ronsin, 2002) estiment que le lapin domestique ...* »

- ❷ Lorsqu'il y a de **3 à 5 auteurs** :

➔ La première fois, citer TOUS les auteurs.

Exemples :

« *Dupont, Guérin et Ronsin (2002) estiment que le lapin domestique ...* »

« *D'autres auteurs (Dupont, Guérin & Ronsin, 2002) estiment que le lapin domestique ...* »

➔ Ensuite, UNIQUEMENT le nom du premier auteur suivi de l'abréviation « **et al.** » (et alii). Cette abréviation latine signifie « et les autres ».

Exemple :

« *... ont critiqué les techniques de Dupont et al. (2002).* »

- ❸ Lorsqu'il y a **6 auteurs et plus** :

Dès la première apparition, citer UNIQUEMENT le nom du premier auteur suivi de l'abréviation latine « **et al.** ».

Si il y a confusion possible entre 2 références, citer alors autant d'auteurs que nécessaire pour lever la confusion suivis d'une virgule et de l'abréviation « **et al.** ».

- ❹ Lorsqu'il s'agit d'une **citation secondaire**, indiquer les noms des auteurs du document primaire et entre parenthèses « **cités par** » suivi des noms des auteurs du document secondaire. Dans la liste bibliographique, seul le document secondaire, effectivement lu, sera repris.

- ❺ Lorsqu'il n'y a **pas d'auteur**, citer les 2 ou 3 premiers mots de la référence (généralement le titre).

- ⑥ Lorsque l'on fait référence à des **discussions personnelles** (lettres, conversations,...) indiquer d'abord les initiales du prénom, le nom suivi d'une virgule, la mention « communication personnelle », à nouveau une virgule et la date aussi précise que possible. Ces références ne doivent pas apparaître dans la liste bibliographique.

Exemple :

« ...(J.A. Rondal, communication personnelle, 21 février, 1990) ».

## 2. Liste des références bibliographiques

La bibliographie d'un document a pour but de permettre au lecteur d'identifier et de retrouver **TOUS** les documents originaux cités dans le texte et sur lesquels s'appuie celui-ci. Il faut donc y placer **tous** les documents effectivement lus et **cités** explicitement dans le texte et **uniquement** ceux-ci.

Bien souvent, l'auteur a lu beaucoup plus de documents sur le sujet que ce qu'il cite effectivement dans le reste du travail. Aussi est-il tenté d'ajouter ces références à la bibliographie. Cela est rigoureusement interdit. Si l'on souhaite faire bénéficier le lecteur de ces références intéressantes sur le sujet, rien n'interdit d'ajouter une seconde liste reprenant ces autres références, et appelée par exemple "**Compléments bibliographiques**".

### 2.1. GENERALITES

- ➔ La bibliographie se place en fin de volume.
- ➔ L'orthographe doit être identique à la citation dans le texte.
- ➔ Les références se classent par ordre alphabétique strict des auteurs puis chronologique puis des débuts de titre (en faisant abstraction de l'article initial).
- ➔ Chaque champ (auteur, date, titre, informations de publication) est séparé par un point.
- ➔ Le titre doit être souligné ou écrit en caractères italiques.
- ➔ Les abréviations sont évitées sauf quelques exceptions (chap. ed. Eds. vol. ...).

Exemples

*Folon, A. (1994). Le climat ...*

*Folon, A. (1995a). Contrôle ...*

*Folon, A. (1995b). Rôles des ...*

*Folon, A., Picard, T., & Dalton, R. (1990). Effets du ...*

*Folon, A., Picard, T., & Tellier, S. (1988). Les conditions ...*

### 2.2. LES MONOGRAPHIES (LIVRES)

- ▲ Tous les **auteurs** doivent être séparés par des virgules.
  - « & » avant le dernier auteur (en plus de la virgule).
  - Nom de famille puis virgule puis l'initiale ou les initiales du/des prénom(s) suivies d'un point.
  - Uniquement la première lettre du nom en majuscule.
  - Si l'auteur est une association, placer le nom de l'association comme auteur.
  - Si il n'y a pas d'auteur, placer le titre de l'ouvrage comme auteur.
  - Terminer le champ auteur par un point.

- ▲ **Date** de publication entre parenthèses (= date de ©) ou si il n'y en a pas, date de parution.
  - Ecrire « n.d. » si le document ne comporte aucune date.
  - Le point qui termine le champ date se place après la parenthèse.
- ▲ **Titre** de l'ouvrage en *caractères italiques* ou souligné.
  - Majuscules : **UNIQUEMENT** la première lettre du premier mot du titre et du sous-titre éventuel, ainsi que les noms propres.
  - Séparer le titre du sous-titre par le signe « : ».
- ▲ **Informations de publication**.
  - Ville de publication, suivie d'une virgule et du pays (sauf si la ville est suffisamment connue au niveau mondial et ne peut être confondue).
  - Faire suivre le lieu de publication par le signe « : ».
  - Ecrire le nom de la maison d'édition en toutes lettres.
  - Si la maison d'édition correspond à l'auteur, indiquer « Auteur » à sa place.
  - Ne jamais indiquer la collection.

#### Exemples

Leman, F., & Dumont, L. (1975). *Introduction à la minéralogie*. Paris : Presses Universitaires de France.

Association Française de Psychiatrie. (1980). *Manuel statistique des désordres mentaux*. Paris : Auteur.

### **2.3. OUVRAGES COLLECTIFS**

Il s'agit d'un ouvrage dont chacun des chapitres a été rédigé par un auteur différent à la demande d'un éditeur scientifique qui en rédigera souvent une introduction générale.

- ▲ **Auteurs** du chapitre ou de l'article (Cfr. monographies).
- ▲ **Date** de publication (Cfr. monographies).
- ▲ **Titre de l'article** ou du chapitre (Cfr. monographies **MAIS** ne pas souligner ni écrire en caractères italiques).
- ▲ **Editeur(s) scientifique(s)** de l'ouvrage.
  - Commencer ce champ par « In ».
  - Indiquer **TOUS** les éditeurs scientifiques en commençant par les initiales des prénoms suivies du nom.
  - S'il y a plusieurs éditeurs scientifiques, placer un « & » avant le dernier **SANS** virgule.
  - Indiquer, entre parenthèses, « Ed. » ou « Eds. » après le dernier éditeur scientifique.
  - S'il n'y a pas d'éditeur, faire suivre le « In » directement par le titre de l'ouvrage.
  - Terminer ce champ par une virgule.
- ▲ **Titre de l'ouvrage** (Cfr. monographies).

Après avoir écrit le titre, ajouter entre parenthèses en caractères normaux les pages de début et de fin d'article ou de chapitre précédées par l'abréviation « pp. ».

▲ **Informations de publication** (Cfr. monographies).

Exemple :

Fourier, M. (1981). Aspects de la culture en serres. In R. Carlier, C. Byron, & J. Jurieu (Eds.), *La vigne* (pp.52-76). Bordeaux : Vinipresse.

## **2.4. ARTICLES DE PERIODIQUES**

▲ **Auteurs** de l'article (Cfr. monographies).

▲ **Date** de publication (Cfr. monographies).

Si le périodique n'utilise pas de numéro de volume, ajouter le mois, ou la saison, après une virgule).

▲ **Titre de l'article** (Cfr. monographies MAIS ne pas souligner ni écrire en caractères italiques).

▲ **Titre du périodique ET informations de publication.**

- En toutes lettres avec majuscule à la première lettre de TOUS les mots significatifs.
- Faire suivre d'une virgule puis du numéro de volume ou de tome (SANS indiquer Vol ni tome).
- Souligner ou écrire en caractères italiques le titre du périodique et le numéro de volume (JAMAIS le numéro de fascicule).
- Faire suivre d'une virgule puis indiquer les pages de début et de fin séparées par un trait d'union, sans les faire précéder de « pp. ».

Exemples :

Lebrun, V., & Halley, L. (2000). Iles de Bretagne. *Sciences et Nature*, 45, 32-38.

Gardner, H. (1981, Decembre). Les sons des nouveau-nés. *Psychologie aujourd'hui*, 8, 70-76.

## **2.5. MAGAZINE OU QUOTIDIEN (CFR. ARTICLES DE PERIODIQUES)**

▲ Ajouter au champ date, après une virgule, le mois et, pour un quotidien, le jour de publication.

▲ Indiquer « p. » ou « pp. » avant le ou les numéros de pages.

▲ Si les pages sont discontinues, les séparer par une virgule.

Exemples :

Morin, J. (1980, Novembre, 5). La perdition du Prestige. *La Libre Belgique*, pp. 1, 9.

Lamotte, P (2003, mai, 8). Hommes / femmes, le combat inégal. *LE VIF L'EXPRESS*, p. 12.

## **2.6. ENCYCLOPEDIES ET DICTIONNAIRES SPECIALISES**

Généralement, on ne les reprend pas dans la liste bibliographique. Si c'est nécessaire (citation explicite dans le texte), procéder comme pour les monographies.

## **2.7. THESES DE DOCTORAT ET MEMOIRES DE LICENCE**

- ▲ **Auteurs** (Cfr. monographies).
- ▲ **Date** de publication (Cfr. monographies).
- ▲ **Titre** du travail (Cfr. monographies).
- ▲ **Informations de publication :**
  - indiquer qu'il s'agit d'une thèse de doctorat ou d'un mémoire de licence non publié, puis placer une virgule.
  - Indiquer le nom de l'université en toutes lettres, suivi d'une virgule puis de la ville où se trouve cette université suivie d'une virgule et du pays.

Exemples :

Crahay, M. (1984). *Observer et réguler la construction des actions avec les objets*. Thèse de doctorat en pédagogie non publiée, Université de Liège, Liège, Belgique.

Zigrand, R. (1983). *Approche clinique et projective de la personnalité de joueurs d'échecs*. Mémoire de licence en psychologie non publié, Université de Liège, Liège, Belgique.

## **2.8. RAPPORTS DE RECHERCHE, DOCUMENTS DE TRAVAIL, ...**

- ▲ **Auteurs** (Cfr. monographies).
- ▲ **Date de publication** (Cfr. monographies).
- ▲ **Titre du document** (Cfr. monographies). Si l'organisation d'origine du travail a utilisé un numéro d'identification du document (numéro de rapport, de contrat, ...) l'indiquer entre parenthèses à la suite du titre et en caractères normaux.
- ▲ **Informations de publications :** (Cfr. monographies mais à la place de la maison d'édition, nom de l'organisme (université, centre de recherche,...) suivi d'une virgule puis du nom du département s'il y en a un.

Exemple :

Birney, A.J., & Hall, M.M. (1981). *Early identification of children with written language disabilities* (Report N°. 81-1502). Washington, DC: National Education Association.

## 2.9. PAGE WEB

Dans la bibliographie, la référence d'une page Web (site Internet) comprend quatre zones, séparées chacune par un point :

▲ **Auteurs** : deux cas peuvent se présenter

- La page Web est signée par un auteur : il faut alors inscrire son nom de famille en minuscule à l'exception de la première lettre, suivi d'une virgule, suivie des initiales des prénoms en majuscules, chaque initiale étant suivie d'un point. Si il y a plusieurs auteurs, chaque auteur sera séparé par une virgule ; un & sera ajouté entre l'avant-dernier et le dernier auteur.
- Il n'y a pas d'auteur : il faut alors indiquer l'organisme responsable du site en toutes lettres.

▲ **Date de publication** : il faut reprendre la date figurant sur le document virtuel entre parenthèses. Si il n'y a pas de date, il faut la remplacer par « s.d. ».

▲ **Titre du document** : à part les noms propres et les acronymes, seule la première lettre du titre et du sous-titre de la page Web seront en majuscules. Cette zone sera mise en évidence soit en la mettant en italique, soit en la soulignant.

▲ **La zone de localisation Internet** : cette zone est introduite par la mention « En ligne » suivie de l'adresse URL. Si la page Web est susceptible de changer dans le temps, celle-ci sera suivie d'une virgule, suivie de la mention « consulté le », suivie de la date de consultation sous la forme jour/mois/année.

Attention : si l'auteur a été clairement identifié, l'adresse URL sera complétée par « En ligne sur le site Web de » suivi du nom de l'organisme responsable du site.

Exemple :

American Psychological Association. (2009). *Controlling anger before it controls you*. En ligne <http://www.apa.org/topics/anger/control.aspx>.

Feyereisen, P. (2002). *Le vieillissement cognitif*. En ligne sur le site de l'Université catholique de Louvain, Unité de cognition et développement <http://www.code.ucl.ac.be/vico.html>.

Wikipédia. (2010). *Emotion*. En ligne <http://fr.wikipedia.org/wiki/Emotion>, consulté le 6 mai 2013.